



## Revue archéologique de l'Est

Tome 57 | 2008  
n°179

---

# Le Brassot à Étigny (Yonne) : un établissement rural de La Tène finale de la vallée de l'Yonne

Jean-Marc Séguier et Ginette Auxiette

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/2523>  
ISSN : 1760-7264

### Éditeur

Société archéologique de l'Est

### Édition imprimée

Date de publication : 28 novembre 2008  
Pagination : 185-204  
ISBN : 2-915544-10-7  
ISSN : 1266-7706

### Référence électronique

Jean-Marc Séguier et Ginette Auxiette, « Le Brassot à Étigny (Yonne) : un établissement rural de La Tène finale de la vallée de l'Yonne », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 57 | 2008, mis en ligne le 26 août 2009, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/2523>

---

# LE BRASSOT À ÉTIGNY (YONNE) : UN ÉTABLISSEMENT RURAL DE LA TÈNE FINALE DE LA VALLÉE DE L'YONNE

Jean-Marc SÉGUIER\*, Ginette AUXIETTE\*\*

---

**Mots-clés** *Établissement rural, territoire sénon, La Tène finale, céramique, amphores, dérivée de campanienne A, instrumentum.*

**Keywords** *Small rural farm, senon territory, Final La Tène period, pottery, amphora, derived campanian type A pottery, instrumentum.*

**Schlagwörter** *Bäuerlicher Betrieb, Territorium der Senonen, Spätlatènezeit, Keramik, Amphoren, Campana A ähnliche Schwarzfirnisware, Instrumentum.*

**Résumé** *L'habitat du Brassot à Étigny, situé à peu de distance de Sens dans la vallée de l'Yonne, est installé en fond de vallée, en bordure d'un paléochenal. Établissement ouvert, le site occupe une bande linéaire de 130 m de long pour 30 m de large. Les structures (bâtiment à quatre poteaux, grenier à plateforme, silo, atelier, fosses) et le mobilier permettent d'interpréter l'établissement comme une installation rurale. Des activités de production d'appoint (petite métallurgie, tissage, filage, confection de baguettes en bois de cerf) sont attestées. L'analyse du mobilier céramique, qui comporte des importations méditerranéennes (coupe en Dérivée de campanienne A, amphores Dr. 1) et celtiques (céramique de type Besançon), montre que l'occupation, de courte durée (de l'ordre d'une génération), est centrée sur La Tène D2b. Cet établissement, dont des parallèles sont connus en territoire sénon à La Tène D, permet d'illustrer un type d'installation rurale peu documenté. Les données conduisent à s'interroger sur la place d'un tel site dans le réseau d'occupation de la vallée après la Conquête, sur son statut (le nombre d'amphores vinaires contraste avec la modestie des aménagements), mais aussi sur les conditions de son abandon, peut-être en relation avec la réorganisation des campagnes à la période augustéenne.*

**Abstract** *The open type settlement at Étigny "Le Brassot", located at short distance from Sens in the Yonne valley, is situated on the valley bottom on the edge of a palaeochannel, on a 130 m by 30 m linear band. The archaeological structures (four post-holed building, elevated grain store, storage pit, workshop, pits) and finds indicate the settlement as being a small farmstead. Other activities found on the site include small scale metallurgy, weaving, spinning, production of antler rods). Pottery analysis, including Mediterranean imports (derived Campanian A dish, amphoras Dr. 1) and Celtic imports (Besançon type pottery), shows that the site was occupied for only a short period (one generation) during La Tène D2b. This settlement, parallels of which are found in Senon territory during La Tène D, illustrates a type of rural farmstead hardly documented. This new data raises questions about function of such a site within the network of the valley's occupation after the Conquest, about its status (the large number of wine amphora contrasts with the modesty of the installations), but also about its abandonment, perhaps related to a reorganization of the countryside during the Augustan period.*

**Zusammenfassung** *Die Siedlung des Brassot in Étigny, in der Nähe von Sens im Tal der Yonne, liegt in einer Talsohle, an einer Paläorinne. Es handelt sich um eine offene Siedlung, auf einem linearen 130 m langen und 30 m breiten Landstreifen. Die Strukturen (Gebäude auf vier Pfosten, Speicherboden, Silo, Werkstatt, Gruben) und das Mobiliar*

---

\* INRAP Centre-Île-de-France, UMR 7041, équipe Archéologie de la Gaule, structures économiques et sociales; INRAP CIF, 31 rue Delizy, 93698 Pantin cedex; jean-marc.seguier@inrap.fr

\*\* INRAP Nord-Picardie, UMR 7041, équipe Protohistoire européenne; Centre Archéologique de Soissons, 3 rue du commandant Gérard, 02200 Soissons; ginette.auxiette@inrap.fr

legen die Deutung als bäuerlichen Betrieb nahe. Weitere Tätigkeiten (Metallverarbeitung im kleinen Rahmen, Weberei, Spinnerei, Herstellung von Stäben aus Hirschgeweih) sind nachgewiesen. Die Analyse des Keramikmaterials, darunter Importwaren aus dem Mittelmeerraum (Campana A ähnliche Schale, Amphoren Dressel 1) und keltische Keramik des Typs Besançon, zeigt, dass die Besiedlung von kurzer Dauer (ungefähr eine Generation) sich auf Latène D2b konzentriert. Dieser Hof, zu dem es im Territorium der Senonen Parallelen in der Stufe Latène D gibt, veranschaulicht einen wenig dokumentierten Typ eines bäuerlichen Betriebs. Die Informationen ziehen Fragen nach sich: nach dem Platz eines solchen Betriebs im Siedlungsnetz des Tals nach der Eroberung, nach seinem Status (die Anzahl der Weinamphoren steht im Gegensatz zur Bescheidenheit der Ausstattung), aber auch nach den Bedingungen der Aufgabe, die vielleicht im Zusammenhang mit der Neustrukturierung der ländlichen Gebiete in augusteischer Zeit gesehen werden muss.

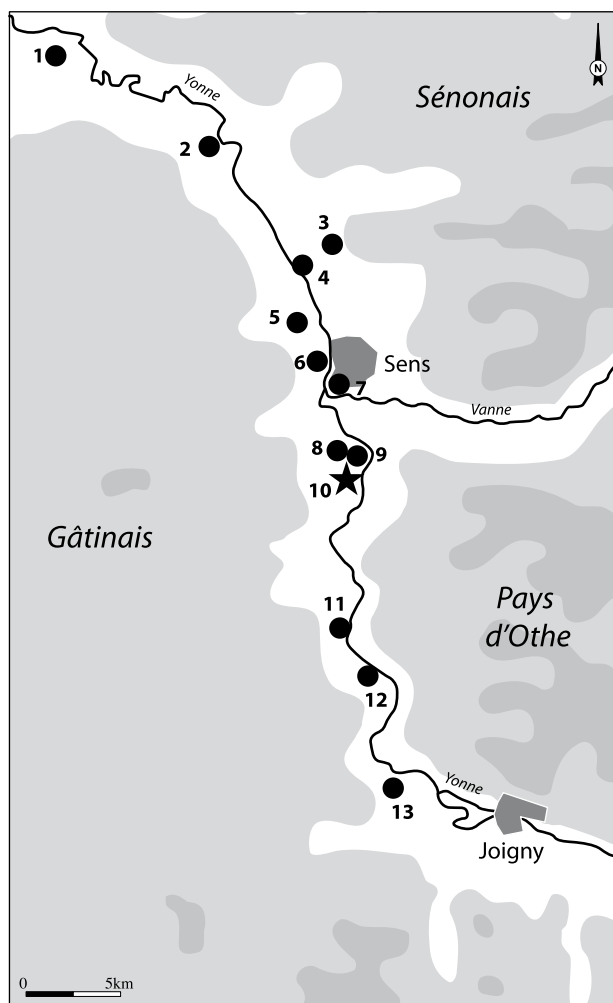
En dépit du rôle joué par *Agedincum*, capitale du territoire sénon, au cours de la Guerre des Gaules, l'occupation de la région de Sens au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. demeure singulièrement mal documentée (fig. 1). Le problème de la localisation de l'*Agedincum* dont parle César doit encore être considéré comme largement ouvert. Il faut reconnaître que le dossier de l'occupation de l'agglomération de Sens antérieurement à la période augustéenne reste, en l'état actuel des données, des plus minces. En effet, en dehors du dépôt monétaire de la place de la gare trouvé en 1862, apparemment enfoui au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (DELOR, 2002, p. 648), et d'un lot important de monnaies gauloises et romaines découvertes peu de temps après avenue Vauban (*ibid.*, p. 648), trouvailles qui peuvent laisser envisager la présence d'un sanctuaire gaulois à proximité du franchissement de l'Yonne en rive gauche aux abords du faubourg des « Sablons », on ne connaît pratiquement rien. Les seules traces d'occupation de La Tène finale connues à Sens sont localisées au quartier « Saint-Paul » à la confluence de l'Yonne et de la Vanne (*ibid.*, p. 643) ; elles sont encore très mal documentées à défaut de publication. En dépit de leur caractère (habitat, activités artisanales, production de potins LT 7417 et, peut-être, de bronze frappés...), elles ne suffisent pas, à ce jour, à localiser à cet endroit la capitale d'un peuple aussi puissant que les Sénons, même s'il est vrai que l'on ne peut évaluer ni l'extension ni l'organisation de ce secteur. En revanche, l'oppidum du « Camp du Château » à Villeneuve-sur-Yonne (*ibid.*, p. 777-778), avec ses 120 ha ceints d'un rempart, pourrait tout aussi bien revendiquer cette identification. Néanmoins, cette hypothèse reste fragile devant la méconnaissance que l'on a de ce site majeur dont, à l'heure actuelle, on sait peu de choses sinon qu'un sondage a livré des amphores Dr. 1 et des potins qui semblent indiquer une occupation dans un horizon La Tène D1b-D2a.

L'occupation des campagnes de la vallée de l'Yonne est quant à elle des plus mal connues. Le seul site complètement fouillé, l'établissement du « Champ

Notre-Dame » à Saint-Denis-lès-Sens, occupé à La Tène D1b-D2 (BARRAL, 1994), est célèbre pour son trésor de statères globulaires à la croix (BARRANDON *et alii*, 1993), mais son organisation et son évolution demeurent très mal connues en raison d'une documentation déficiente. À peu de distance, le site de « La Belle Oreille » a livré des structures liées à un établissement probablement ouvert installé près des berges de l'Yonne (DELOR, 2002, p. 571). Si l'on fait abstraction des enclos connus uniquement par photographie aérienne, notamment sur les coteaux crayeux du Sénois, en raison de l'absence de toute donnée chronologique objective, d'autres établissements délimités par des fossés ont été reconnus et partiellement fouillés. C'est le cas aux « Boulins » à Saint-Julien-du-Sault (POYETON, 1999), à « La Plaine de Nange » à Rosoy (DELOR, 2002, p. 558), au « Fond de Blanchard » à Gron (*ibid.*, p. 392), aux « Terres aux Bœufs » à Cuy (*ibid.*, p. 335), au « Champ de l'Eau » à Villemanoché (*ibid.*, p. 771) et à « Prépoux » à Villeneuve-la-Guyard (*ibid.*, p. 774). La documentation concernant ces sites est des plus succinctes.

D'autres sites, probablement importants, mais au statut encore incertain, sont également signalés. C'est le cas de l'établissement des « Croûtes » à Saint-Martin-du-Tertre (DELOR, 2002, p. 587-588), d'où provient une fibule en argent à arc cambré et nodosités, sans ailettes, dont la tête plate est ornée d'incisions (*ibid.*, fig. 845). La présence d'un tel objet, d'origine probablement nord-italique, comme les fibules à ailettes naissantes de type Almgren 65 (POUX *et alii*, 2007), renvoie, *ipso facto*, à une population de rang social élevé, sans que l'on sache, en l'état actuel du dossier, si le site correspond à un établissement rural ou à un habitat groupé de hauteur dominant le cours de l'Yonne. Enfin, on ne sait à quoi correspond le site de « Thèmes » à Cézy (DELOR, 2002, p. 266).

Dans ces conditions, l'établissement du « Bras-sot » à Étigny, découvert et fouillé en 2000 au cours des opérations d'archéologie préventive entreprises dans les gravières de la vallée de l'Yonne (AUGEREAU



**Fig. 1.** Étigny, 'Le Brassot' : localisation du site dans son contexte de la vallée de l'Yonne à La Tène finale. 1. Villeneuve-la-Guyard, 'Prépoux'; 2. Villemanoche, 'Au-delà de l'Eau'; 3. Cuy, 'Les Terres aux Bœufs'; 4. Saint-Denis-lès-Sens, 'Le Champ Notre-Dame' et 'La Belle Oreille'; 5. Saint-Martin-du-Tertre, 'Les Croûtes'; 6. Sens, 'Place de la Gare'; 7. Sens, 'quartier Saint-Paul'; 8. Gron, « Le Fond des Blanchards »; 9. Rosoy, 'La Plaine de Nange'; 10. Étigny, 'Le Brassot'; 11. Villeneuve-sur-Yonne, 'Le Camp du Château'; 12. Saint-Julien-du-Sault, 'Les Boulins'; 13. Cézy, 'Thèmes' (infographie : P. Pihuit, INRAP).

et alii, 2006), doit être considéré comme l'une des rares installations de la fin de l'Âge du Fer récemment fouillées, à même de documenter l'occupation de la proche campagne de la capitale du territoire sénon.

## 1. LE SITE ET SES STRUCTURES

La fouille du site du Brassot (partie orientale du lieu-dit) a livré des éléments de diverses occupations datées du Néolithique ancien, du début du Bronze final et de La Tène finale. Le site a subi une érosion mécanique probablement assez importante, comme

cela est fréquent dans les plaines agricoles, sans que l'on puisse en évaluer l'impact réel; on notera l'absence de tout niveau d'occupation. Les structures liées à l'occupation gauloise sont peu nombreuses et localisées de part et d'autre d'un paléochenal de l'Yonne dessinant une boucle (fig. 2). On dénombre quatre groupes de structures localisés selon un axe nord-sud sur 130 m de long et disposés à intervalles réguliers. Au sud, la fosse 79 est isolée près de la limite de l'emprise archéologique; un peu plus au nord se trouve le bâtiment 1, puis, encore plus au nord figure le bâtiment 2 encadré par les deux fosses 37 et 38, alors que la limite septentrionale du site est matérialisée par les fosses 32 et 33. En l'absence de tout élément de délimitation, le site doit être considéré comme un établissement ouvert dont les structures sont alignées selon une bande longue de 130 m et large de 30 m environ.

### 1.1. Les bâtiments (fig. 3)

Le bâtiment 1 est une construction à structure porteuse constituée de neuf poteaux. L'emprise au sol est un rectangle de 6,50 x 4 m à trois files de trois poteaux. Les trous de poteau sont de forme quadrangulaire, de 0,50 m à 1 m de large, les fantômes des poteaux, circulaires et de 30 cm de diamètre, étant visibles dans le remplissage de sept des neuf fosses. Ce type de construction, largement répandu durant toute la Protohistoire, est habituellement considéré comme correspondant à un grenier surélevé à plateforme. La surface (et donc le volume) de stockage est importante puisque la superficie utile est de l'ordre de 26 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment 2 est une construction carrée à quatre poteaux de 3,30 m de côté, les trous de poteau carrés mesurant 0,60 m de côté. Il est possible que l'on soit, là encore, en présence d'un grenier surélevé à plateforme, d'une surface utile de l'ordre de 10 m<sup>2</sup>, mais cette interprétation n'est pas assurée, une ossature à quatre poteaux pouvant tout aussi bien correspondre à un petit hangar. On remarquera que les fosses 37 et 38 sont disposées de part et d'autre de façon rigoureusement symétrique, leur fonction étant probablement en relation avec celle du bâtiment 2.

### 1.2. Les fosses (fig. 4)

La fosse 79, en apparence isolée au sud du site, est un creusement vaguement circulaire à parois verticales. Il est possible qu'il s'agisse d'un petit silo cylindrique de 1,70 m de diamètre et 1,40 m de profondeur conservée.

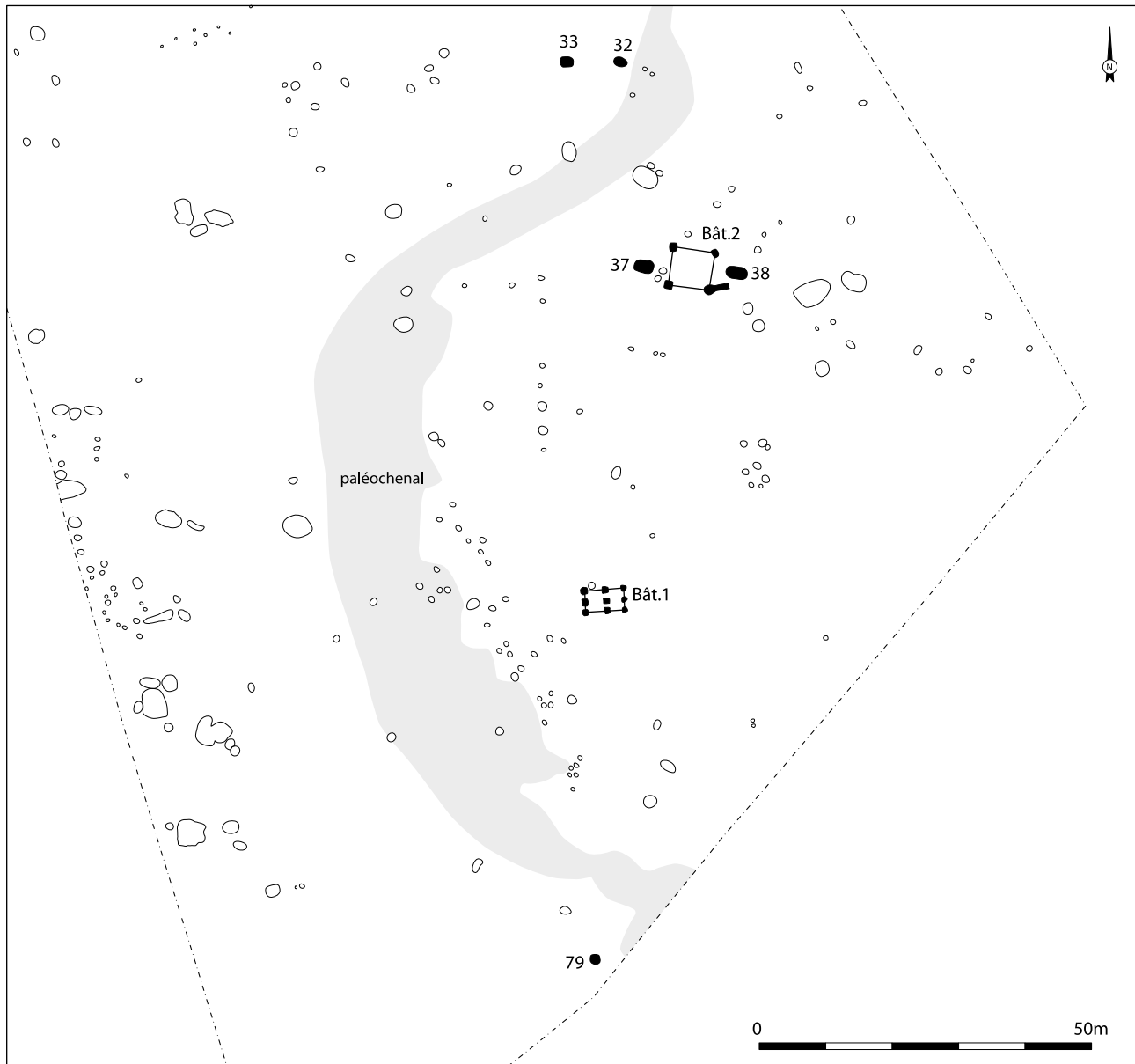


Fig. 2. Étigny, Le Brassot. Plan de l'établissement (infographie : P. Pihuit, INRAP).

Les fosses situées symétriquement par rapport au bâtiment 2 (fosses 37 et 38) correspondent à des creusements ovales de 3 m de long et 1,80 m de large, à fond aplati et parois obliques de 0,70 m et 1,20 m de profondeur. Il n'est pas impossible que ces structures correspondent à de petits ateliers enterrés, même si aucun aménagement ni niveau de sol n'est apparu au fond lors de la fouille, le mobilier qui en est issu n'apportant pas d'élément déterminant dans ce sens.

Enfin, la paire de fosses situées au nord associe une fosse quadrangulaire (fosse 33) de 2 m pour 1,50 m et 0,90 m de profondeur à parois obliques et fond irrégulier, à une fosse ovale de 1,90 m par 1,70 m pour

une profondeur de 0,90 m. Ces deux fosses, riches en mobilier, sont atypiques.

Les remplissages de toutes ces structures se sont révélés riches en apports cendreux ou charbonneux et en mobilier.

## 2. LE MOBILIER

### 2.1. La céramique

La céramique, dont l'étude satisfait au protocole proposé lors de la table-ronde du Mont-Beuvray (ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE, 1998), est représentée par 1141 fragments permettant d'évaluer un NMI de

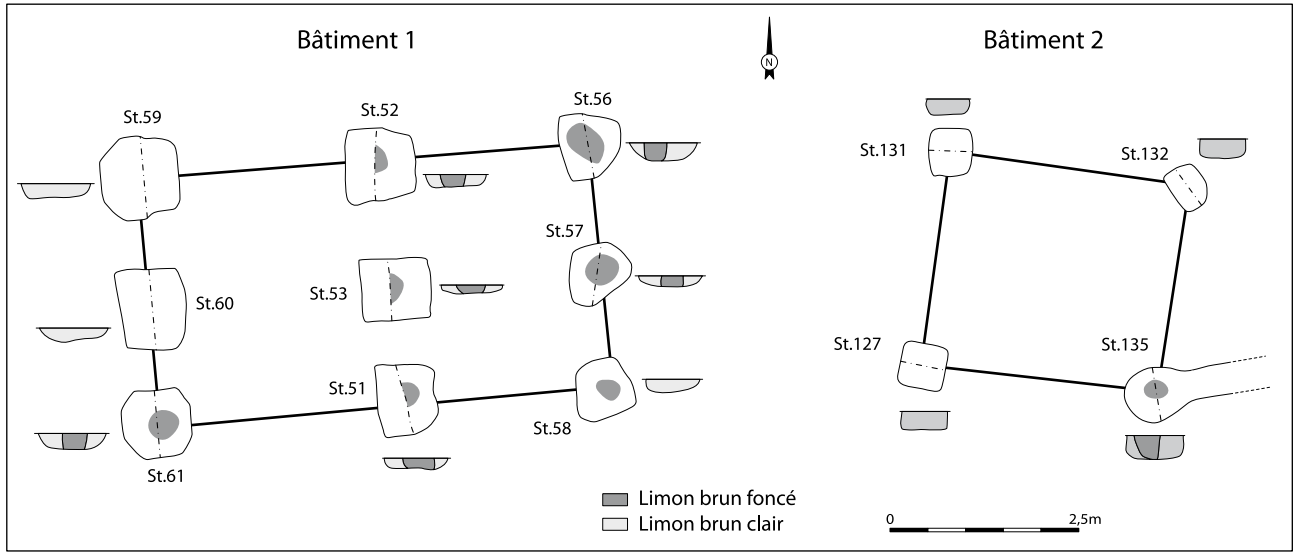


Fig. 3. Étigny, Le Brassot. Plans des bâtiments 1 et 2 et coupes de poteaux (infographie : P. Pihuit, INRAP).

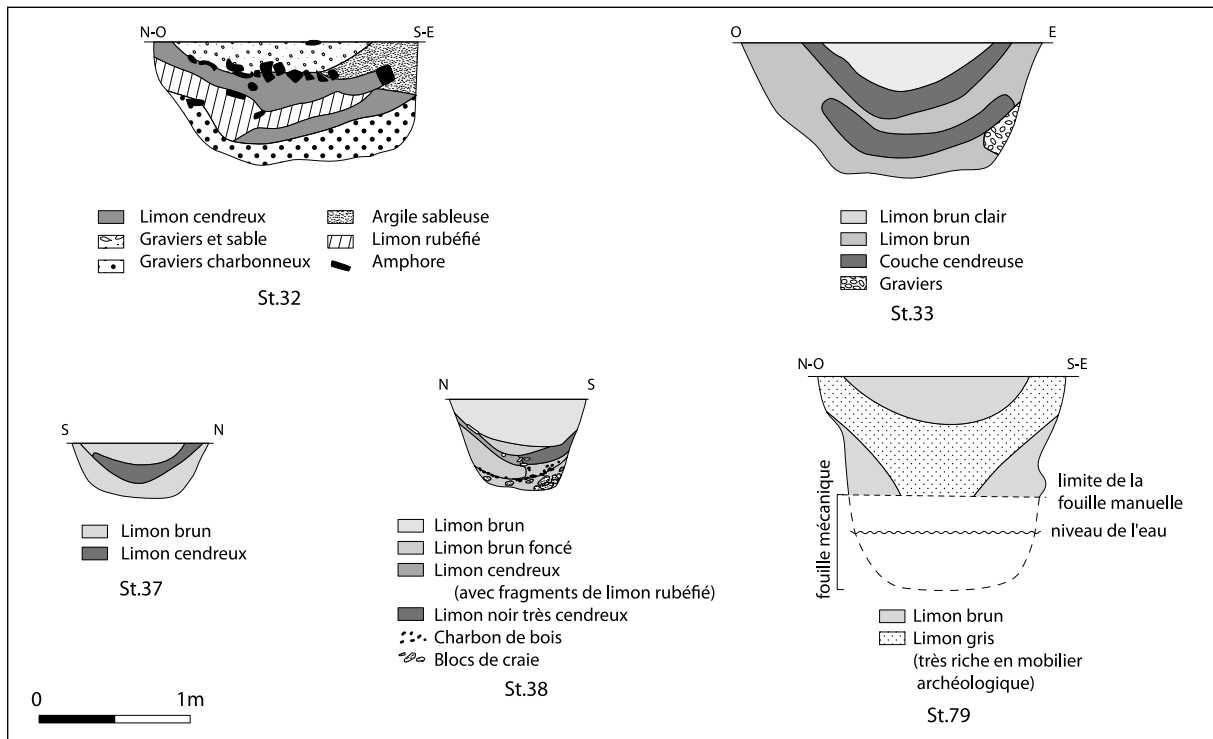


Fig. 4. Étigny, Le Brassot. Plans et coupes des fosses (infographie : P. Pihuit, INRAP).

69 vases (fig. 5). Huit catégories de production sont représentées : non tournée locale, non tournée de type Besançon, tournée fine ou semi-fine cuite en mode B, tournée fine cuite en mode B à pâte très micacée, paroi fine régionale, dérivée de campanienne A, commune à pâte claire et amphore italique.

Les remontages (ou appariements) entre tessons provenant de différentes structures assurent la stricte

contemporanéité des rejets pratiqués dans les fosses et, partant, de l'ensemble de l'occupation. Ces remontages concernent cinq récipients répartis dans les structures 32 et 33 d'une part, dans les structures 32 et 79 d'autre part, alors que les fragments d'une amphore étaient dispersés dans les fosses 37 et 38.

Ces remontages revêtent un intérêt d'autant plus important qu'ils concernent des structures aussi éloi-

Production	type	NR	NMI	forme	NMI
Non tournée	locale	168	9	jatte à bord rentrant	5
				pot ovoïde	2
				pot tonnelet à col haut	1
				pot indéterminé	1
Type Besançon		121	12	jatte à bord oblique strié et ondé	1
				jatte à bord oblique strié	6
				pot à bord oblique strié	3
				pot à bord aplati strié	2
Tournée mode B	locale	377	32	jatte à épaulement	4
				jatte/bol à profil en S	1
				jatte à bord oblique strié	4
				jatte à bord rentrant	2
				jatte tronconique (?)	1
				bol arrondi à lèvre déversée	1
				bol arrondi à fond ombiliqué	1
				bol arrondi indéterminé	1
				pot tonnelet	3
				pot tonnelet à base balustre	1
				pot tonnelet sans col	2
				pot ovoïde à décor ondé	1
				pot ovoïde caréné	1
				pot ovoïde	4
				pot à décor ondé/hachuré	1
				pot indéterminé	3
				couvercle en Y, décor hachuré	1
Tournée mode B	micacée	4	1	bol arrondi à baguettes	1
Paroi fine régionale		4	1	gobelet <i>csf.</i> Mayet II	1
Dérivée de Campanienne A		4	1	coupe DER-A 2865	1
Commune claire		2	1	indéterminée (cruche ?)	1
Amphore	italique	461	12	Dressel 1	12
<b>Total</b>		<b>1141</b>	<b>69</b>		<b>69</b>

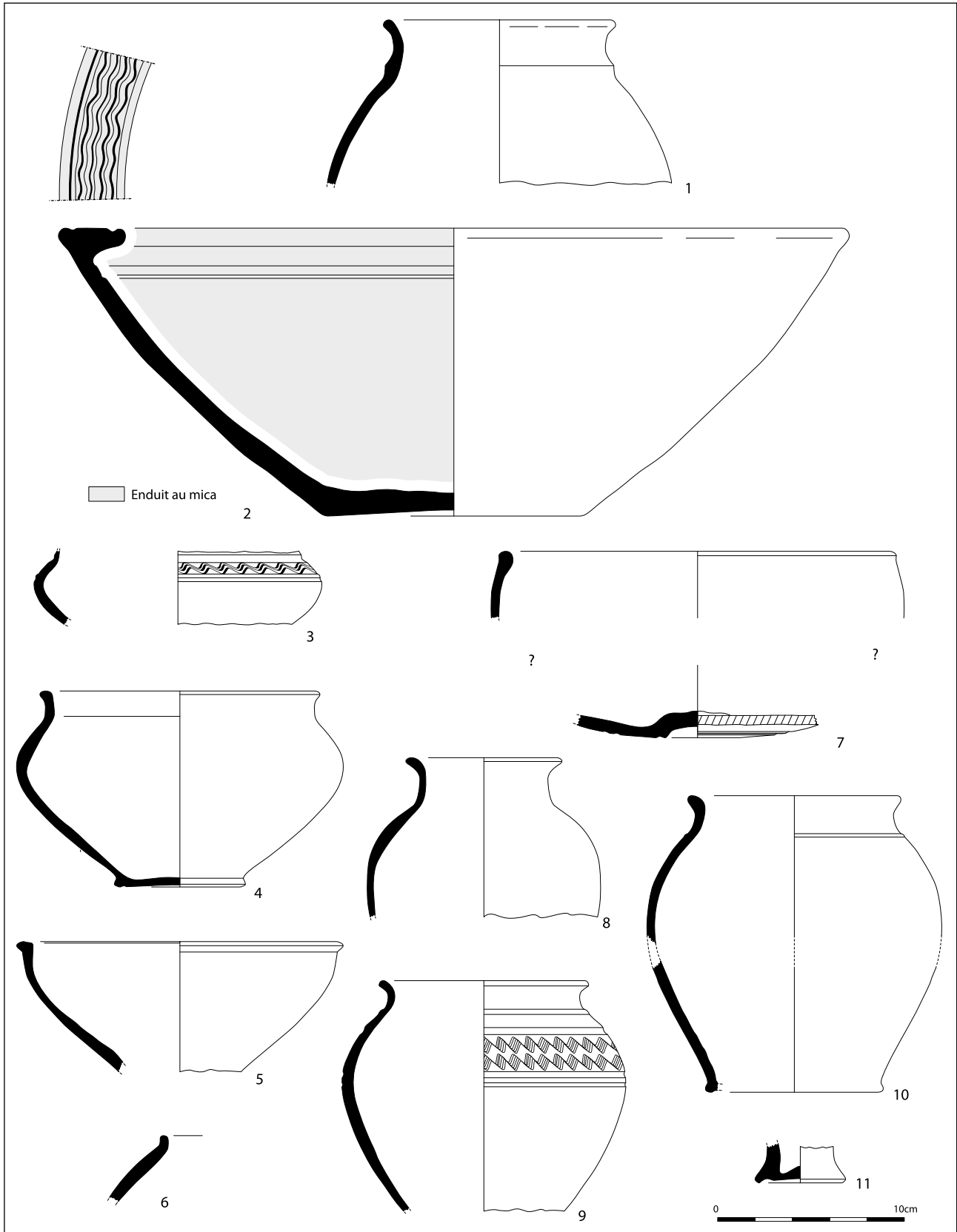
Fig. 5. Étigny, Le Brassot. Tableau de comptage de la céramique.

gnées que les fosses 32 et 33 d'un côté et 79 de l'autre, distantes de 130 m. Ils permettent d'envisager avec une très haute probabilité l'hypothèse selon laquelle les déchets générés par l'occupation ont été distribués dans les fosses depuis un seul et même point d'origine (habitation ou tout autre lieu d'activité) au cours d'un laps de temps sans doute relativement court et qu'ils ont été rassemblés dans des dépotoirs secondaires. Ils autorisent en outre à considérer ce mobilier comme constituant un seul et même ensemble.

*La céramique dérivée de campanienne A*: un vase à pâte jaunâtre tendre, à enduit brun peu irisé et mal conservé, est représenté par quatre fragments répartis dans les fosses 33 et 79 qui semblent appartenir au même récipient (fig. 9, n° 1). Forme et production renvoient à la catégorie dénommée, en Languedoc et

en Provence occidentale, « dérivée de campanienne A ». La forme est identifiable au type DER-A 2865 (PY *et alii*, 2001), anciennement dénommée Lamb.A 28c.

*La céramique à paroi fine*: un gobelet à paroi fine, trouvé dans la fosse 32 (fig. 7, n° 1), présente une pâte beige semi-fine et un enduit rouge (usé dans la partie médiane de la panse). Du point de vue de la production, ce vase présente un lien de parenté avec la céramique à enduit lie-de-vin, fréquente en région parisienne (SÉGUIER, 1999), mais la pâte se distingue ici par sa finesse. La forme est une imitation du gobelet à col concave Mayet II caractéristique des productions italiques et ibériques d'époque républicaine et tardo-républicaine. Le gobelet d'Étigny est vraisemblablement une production locale ou régionale ou, tout au moins, un vase issu d'un atelier de Gaule septentrio-



**Fig. 6.** Étigny, Le Brassot. Mobilier de la fosse 32 : 1. céramique non tournée fine ; 2. céramique de type Besançon ; 3-11. céramique tournée fine (infographie : P. Pihuit, INRAP).



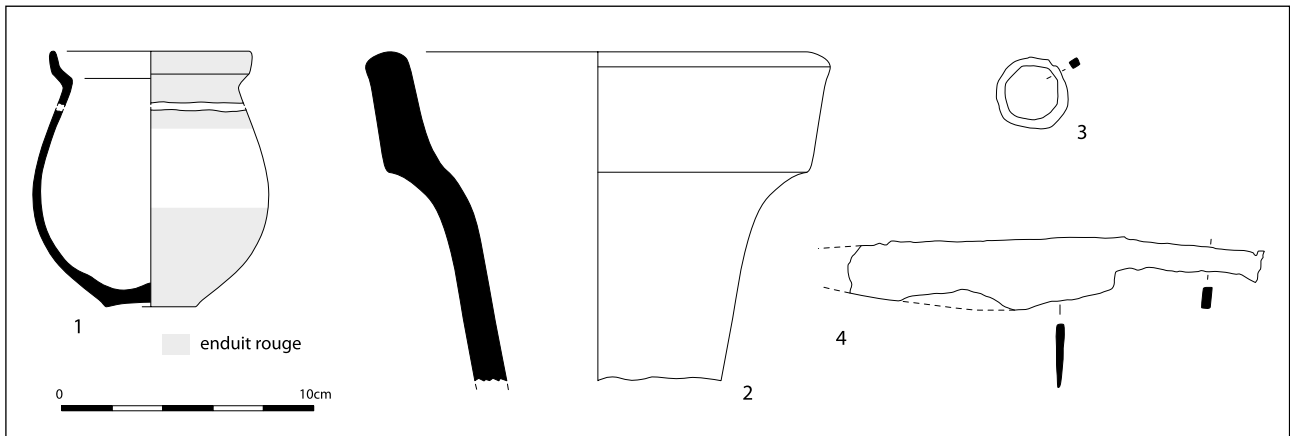


Fig. 7. Étigny, Le Brassot. Mobilier de la fosse 32 (suite) : 1. céramique à paroi fine ; 2. amphore ; 3-4. fer (infographie : P. Pihuit, INRAP).

nale. Il faut insister sur le caractère exceptionnel de ce récipient dans le contexte local, même si l'on connaît une imitation cuite en mode B à Saint-Denis-lès-Sens (BARRAL, 1994).

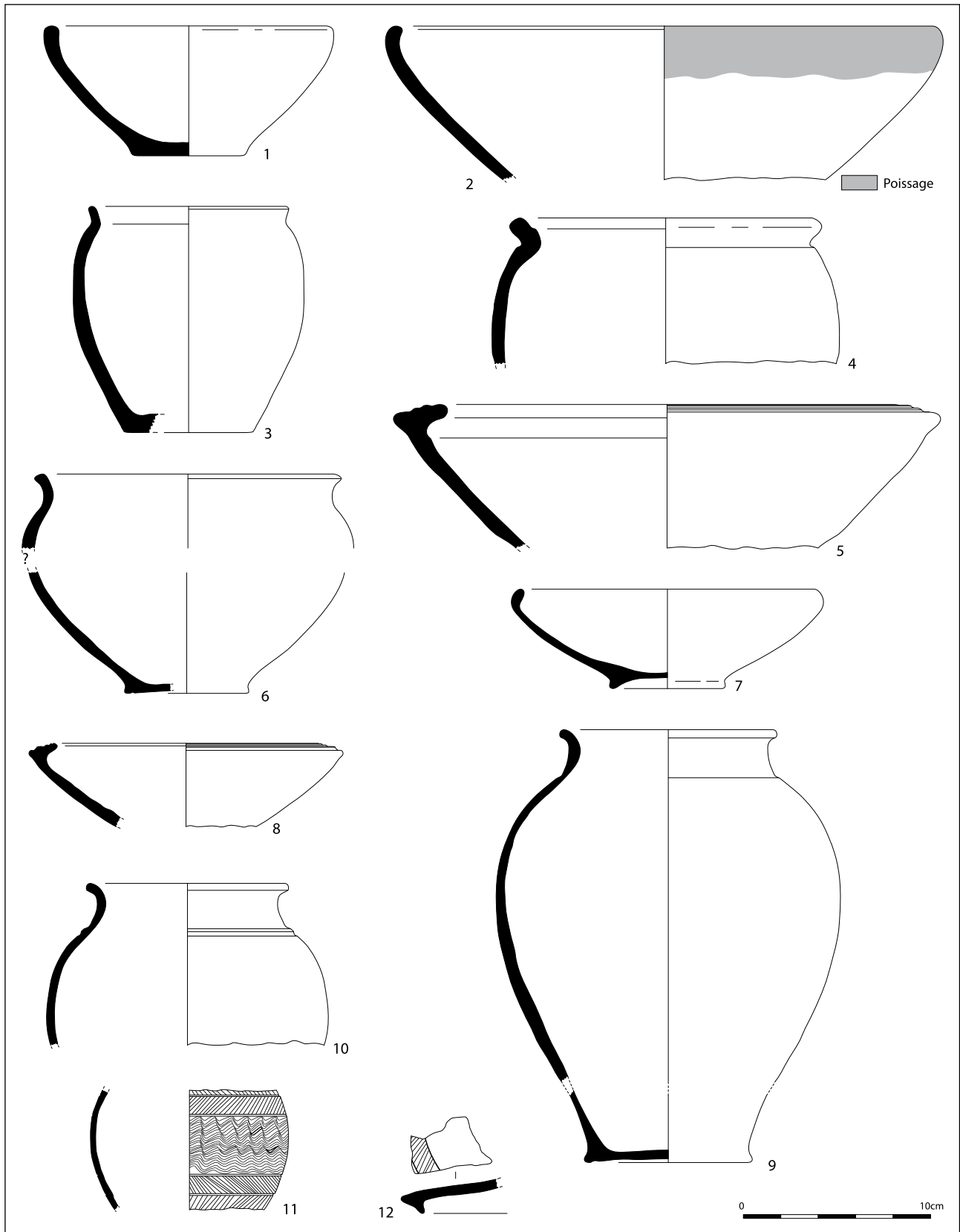
*La céramique commune claire* : deux tessons à pâte orangée issus des fosses 32 et 33 sont de possibles fragments de cruches à pâte calcaire originaires de la vallée du Rhône ou du domaine italique, production assez bien illustrée dans l'agglomération de Varennes-sur-Seine (SÉGUIER, 1999).

*La céramique tournée de mode B* : avec trente-trois individus, elle représente 58 % du NMI de la vaisselle (c'est-à-dire compte non tenu des amphores) et domine donc largement cette dernière. Les pâtes sont toutes comparables à celles que l'on observe dans la vallée de l'Yonne jusqu'à sa confluence avec la Seine : pâtes fines ou semi-fines à inclusions de sables alluvionnaires fins (quartz, calcaire) et de mica. Le répertoire, qui se partage à égalité entre formes ouvertes et formes fermées, se compose de types tout à fait communs dans l'espace culturel des Sénons. Le corpus des formes basses est le suivant : jatte à épaulement lisse (fig. 6, n° 4 ; fig. 11, n° 3) ou à décor ondé (fig. 6, n° 3), jatte ou bol à profil en S (fig. 8, n° 6), jatte à bord oblique strié (fig. 8, n° 8 ; fig. 11, n° 4), jatte à bord rentrant (fig. 8, n° 7), bol arrondi à lèvre déversée (fig. 6, n° 5), bol arrondi à fond ombiliqué (fig. 6, n° 7), jatte tronconique, couvercle en Y à décor hachuré (fig. 8, n° 12). Le corpus des formes hautes se compose de pots en tonnelet à bord individualisé (fig. 6, n° 8) ou sans col, pot ovoïde à décor ondé (fig. 6, n° 9), pot ovoïde (fig. 6, n° 10 ; fig. 8, n° 9), pot ovoïde caréné (fig. 8, n° 10), pot ovoïde à base balustre (fig. 6, n° 11), pot indéterminé à décor ondé et hachuré (fig. 8, n° 11). Cet assemblage se singularise des séries de références régionales (Saint-Denis-

lès-Sens : BARRAL, 1994 ; Varennes-sur-Seine : SÉGUIER, 1999) par la rareté des jattes à bord rentrant, concurrencées ici, de façon inhabituelle, par les jattes à épaulement. On note également la présence, en nombre significatif, des jattes à bord oblique strié imitées des jattes de type Besançon, ce qui semble constituer une spécificité locale. Les bols arrondis, notamment celui qui est muni d'un fond ombiliqué, sont tout à fait classiques dans le contexte régional. Il en va de même du couvercle à lèvre en Y, dont le décor hachuré est, lui, en revanche tout à fait original. Quant aux pots, ils ne se démarquent en aucune façon de ceux des contextes de référence. La principale originalité tient à la présence de décors ondes au peigne combinés, dans un cas au moins, à un décor de hachures obliques déjà mentionnées sur le couvercle : il faut peut-être voir là une manière de faire propre à un atelier (ou à une tradition artisanale) local(e).

Une variété de céramique tournée de mode B est constituée par de rares vases à pâte très micacée. Le corpus se compose au moins d'un bol arrondi à baguettes à décor ondé (fig. 11, n° 5). Ce récipient a toutes les chances de correspondre à une importation, mais en préciser l'origine demeure un exercice difficile. La typologie semble orienter aussi bien vers le domaine occidental (confluent Seine-Yonne, Val de Loire ?) que vers la Bourgogne. Un vase très proche par sa pâte, sa forme et son décor provient de l'habitat groupé de Varennes-sur-Seine (SÉGUIER, 1996). On note de même que des bols à décor ondé sont connus à Avallon à la même époque (BARRAL, 1994, pl. 103, nos 15-16) et, à la période augustéenne, à Nevers.

*La céramique non tournée* : avec neuf individus, elle représente à peine 15 % du NMI de la vaisselle. Les pâtes sont semi-fines ou fines, aucun récipient grossier n'étant identifié. La forme dominante est la jatte



**Fig. 8.** Étigny, Le Brassot. Mobilier de la fosse 33 : 1-3. céramique non tournée fine ; 4-5. céramique de type Besançon ; 6-12. céramique tournée fine (infographie : P. Pihuit, INRAP).

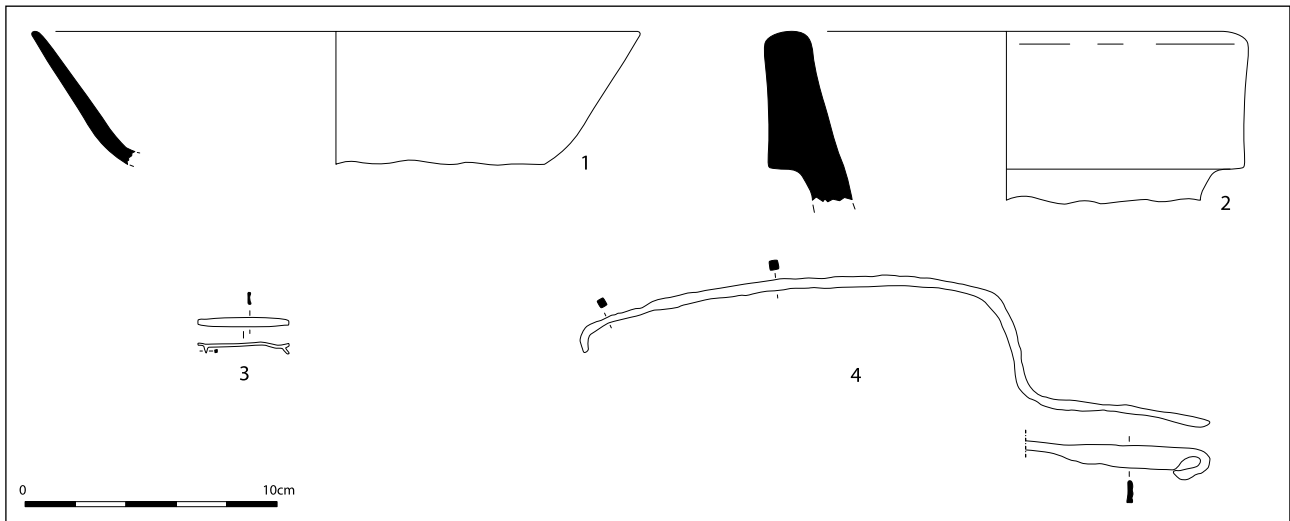


Fig. 9. Étigny, Le Brassot. Mobilier de la fosse 33 (suite) : 1. dérivée de campanienne A; 2. amphore; 3. alliage cuivreux; 4. fer (infographie : P. Pihuit, INRAP).

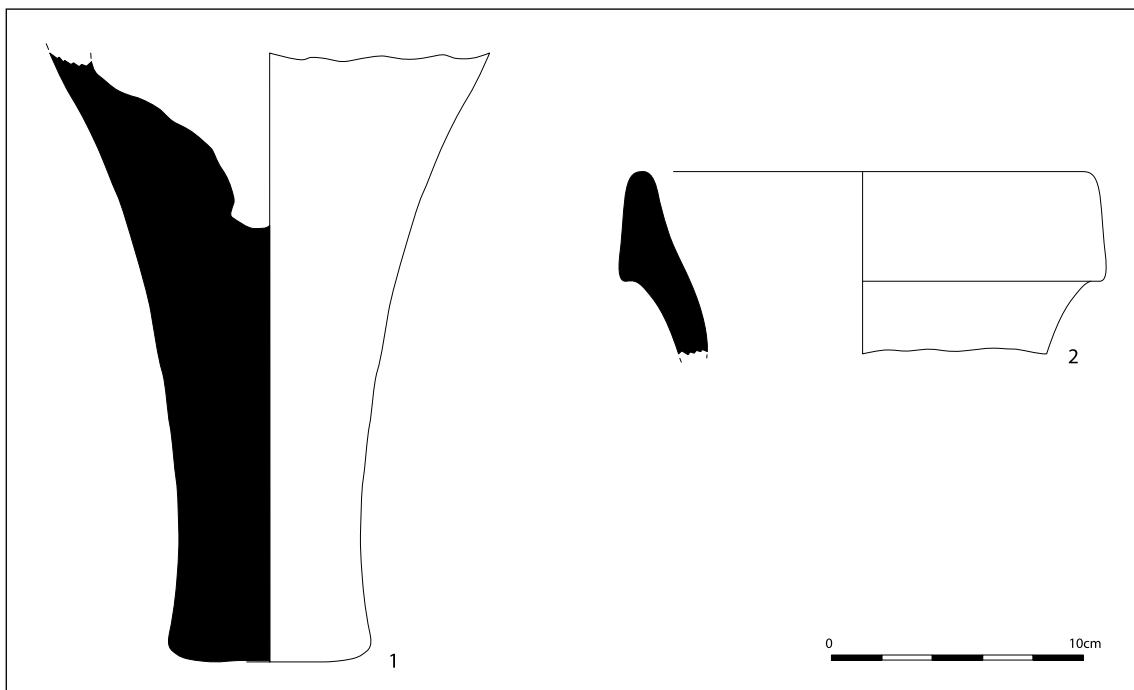
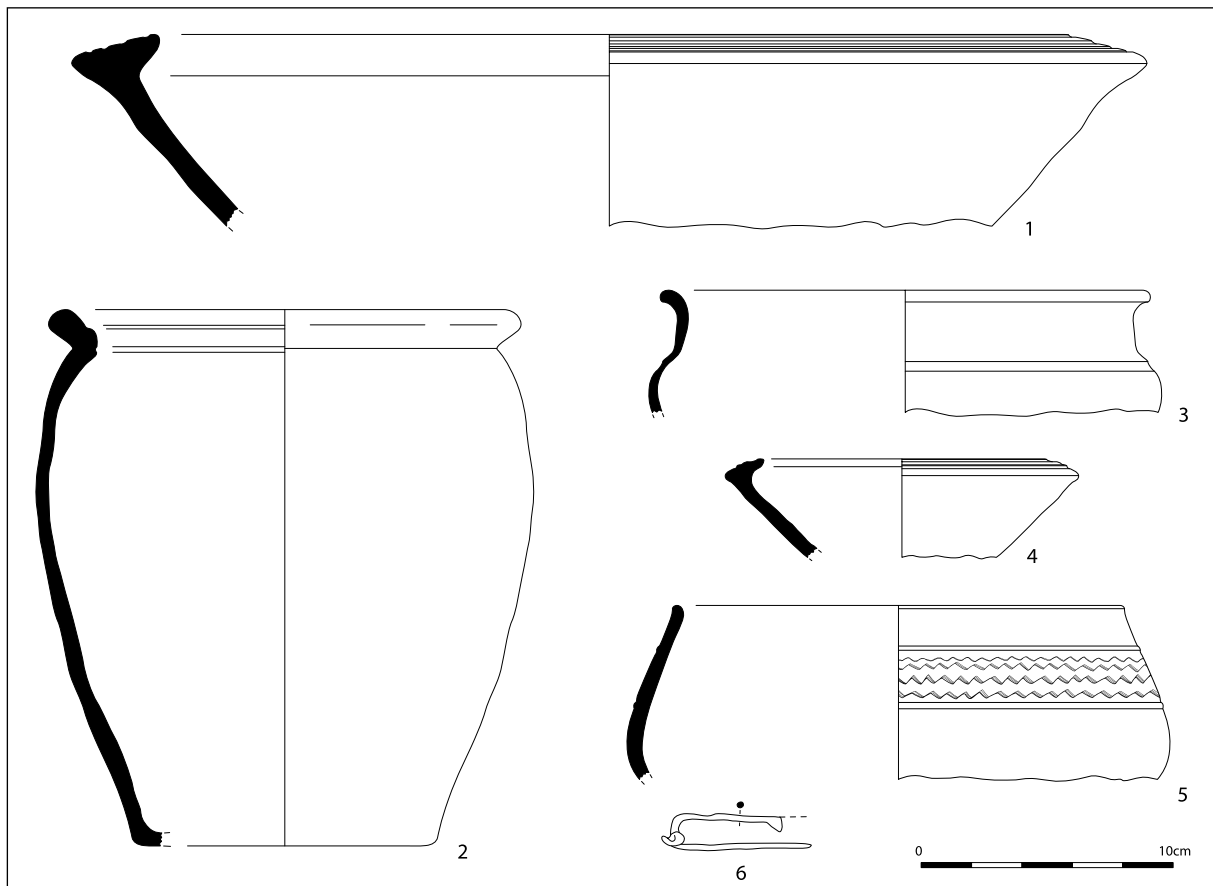


Fig. 10. Étigny, Le Brassot. Mobilier de la fosse 37: amphore (infographie : P. Pihuit, INRAP).

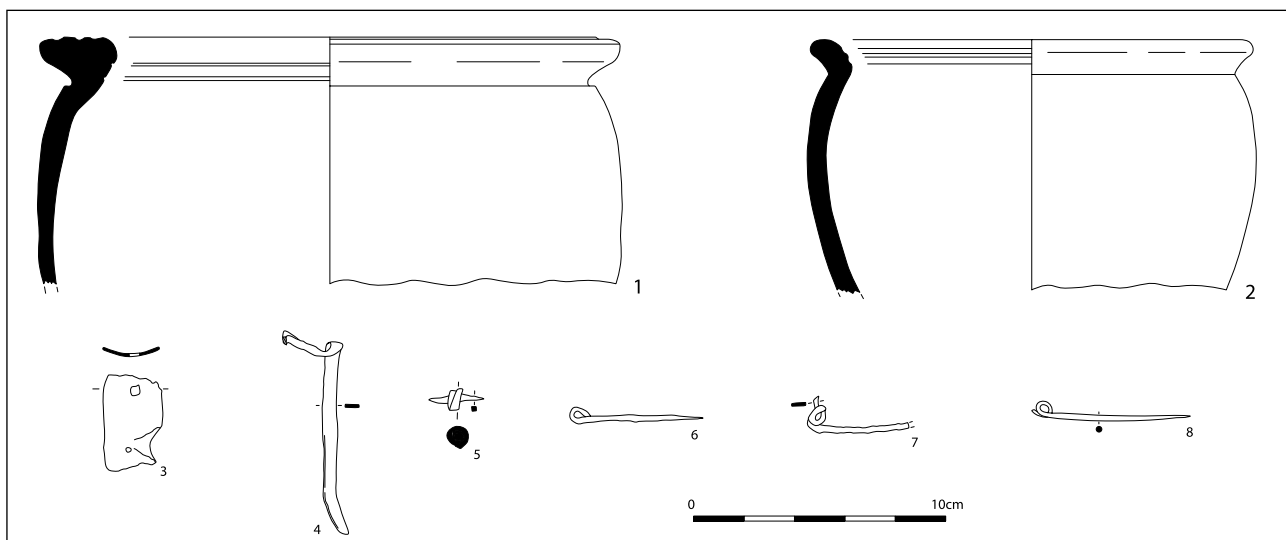
arrondie à bord rentrant (fig. 8, n<sup>os</sup> 1-2); l'un des vases a servi de récipient culinaire (caramel de cuisson interne), alors que la lèvre d'une autre a reçu un enduit noir végétal (poix, brai de bouleau ?). Les pots ovoïdes sont peu typés et de forme assez trapue (fig. 8, n<sup>o</sup> 3). Le pot en tonnelet élancé à col souligné par une baguette (fig. 6, n<sup>o</sup> 1) est une forme originale, inusitée dans le domaine des céramiques non tournées du territoire sénon. Il se pourrait que la forme soit inspi-

rée du répertoire de la céramique tournée de mode B, dans lequel elle est attestée. Deux éléments, pourtant fréquents, sont absents de ce corpus (limité, il est vrai): la jatte à profil en S et la jarre de stockage.

*La céramique de type Besançon*: avec douze individus, elle représente 20 % du NMI de la vaisselle, ce qui, dans le contexte régional, constitue un score élevé, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une céramique importée issue des ateliers morvandiaux. Le réper-



**Fig. 11.** Étigny, Le Brassot. Mobilier de la fosse 38 : 1-2. céramique de type Besançon ; 3-4. céramique tournée fine ; 5. céramique tournée fine micacée ; 6. fer (infographie : P. Pihuit, INRAP).



**Fig. 12.** Étigny, Le Brassot. Mobilier de la fosse 79 : 1-2. céramique de type Besançon ; 3-7. fer ; 8. alliage cuivreux (infographie : P. Pihuit, INRAP).

toire se partage à égalité entre les pots et les jattes. Les premiers présentent une lèvre déversée simple à cannelures internes (fig. 8, n° 4; fig. 11, n° 2; fig. 12, n° 2), les seconds une lèvre aplatie et rainurée, à section triangulaire (fig. 12, n° 1). Les jattes (fig. 6, n° 2; fig. 8, n° 5) montrent une lèvre comparable à ce second type; l'exemplaire dont les restes se partagent entre les fosses 32 et 33 présente la particularité de porter un décor ondé sur la lèvre et d'avoir une surface interne intégralement dorée au mica (fig. 6, n° 2). Cette dernière variante, qui semble rare chez les Sénons, est connue à Saint-Denis-lès-Sens (BARRAL, 1994, pl. 108, n° 36).

*Les amphores*: tous les tessons, dont près de la moitié sont brûlés probablement suite à une réutilisation dans la construction des radiers des structures de combustion, renvoient aux productions de l'Italie tyrrhénienne. On compte onze individus dans les fosses, un autre étant identifié à partir d'un bord trouvé hors structure. La moitié des fragments et des individus présentent une pâte sableuse à nombreuses inclusions de minéraux volcaniques, caractéristiques des productions de la région pompéienne. Les autres correspondent à des pâtes calcaires ou sableuses d'origine étrusque. Du point de vue typologique et métrologique, les amphores d'Étigny se classent dans deux groupes bien distincts. Le premier est constitué par de grandes amphores aux parois épaisses, à lèvre haute en bandeau (fosse 33: hauteur = 55,5 mm: fig. 9, n° 2) et à pied très massif (fosses 32, 37 et 79: fig. 10, n° 1): il s'agit du type Dressel 1B, dont on peut comptabiliser au moins trois individus d'après les fonds. Le second est représenté par des individus plus légers, à lèvre courte en bandeau (hauteur inférieure à 55 mm selon la définition de TCHERNIA, 1986) et anses plus minces; on peut en compter neuf exemplaires d'après les lèvres (fig. 6, n° 2; fig. 10, n° 2). Les mensurations de ces dernières montrent que cinq d'entre elles ont une lèvre dont la hauteur est supérieure à 50 mm, ce qui indique bien que celles de ces amphores qui n'entrent pas dans le domaine de variation des Dressel 1B se situent tout de même dans la partie haute du domaine de variation des dimensions des amphores italiques à lèvre courte (cf. Dressel 1A).

## 2.2. Le mobilier métallique

Avec une centaine d'objets, le mobilier métallique est relativement abondant eu égard au volume globalement restreint des remblais fouillés.

Les accessoires vestimentaires sont représentés par les restes de quatre fibules (trois en fer, une en

bronze). Les deux seules à pouvoir être déterminées sont une fibule en fer à arc rubané de type Feugère 4a1b (FEUGÈRE, 1985) issue de la fosse 79 (fig. 12, n° 7) et une fibule filiforme en fer à arc coudé de type Feugère 4a1a ou 4c1 (*idem*) provenant de la fosse 38 (fig. 11, n° 6).

La fosse 33 a livré une applique de forme rectangulaire allongée (fig. 9, n° 3) dont la face inférieure, légèrement concave, porte des traces noirâtres (restes de cuir ?) et se trouve dotée de deux rivets venus de coulée. Cette pièce est sans doute une garniture liée au domaine vestimentaire, à la buffleterie ou au harnachement, en raison de la présence probable de restes de cuir.

Deux outils figurent dans le corpus. Le premier est un couteau long d'au moins 25 cm à soie plate (8 cm de long) et dos droit (fig. 7, n° 4) provenant de la fosse 32. Le second est constitué d'une tige courte bipointe sur laquelle est enroulé en hélice un étroit ruban formant virole (fig. 12, n° 5) (fosse 79): peut-être s'agit-il d'un outil (poinçon, burin ?) dont l'emmanchement à soie, court, se trouve protégé par la virole pour des raisons mécaniques (protection du manche par exemple). Le premier instrument peut faire partie de l'équipement individuel et le second peut être lié au petit artisanat (poinçon ?) plutôt qu'à l'équipement agricole (aiguillon ?).

La fosse 79 a livré un long ruban ployé et brisé en plusieurs fragments, probable fragment de lingot (fig. 12, n° 4). Cet élément est à comparer aux lingots à extrémités tordues de l'enclos des Aulnes du Canada à Beauvais qui présentent des dimensions et des torsions comparables (WOIMANT, 1990). Ce type de lingot, dont la reconnaissance n'est pas toujours aisée, est destiné à prélever de petites quantités de matière pour fabriquer ou réparer de petits objets.

Les éléments les plus nombreux sont les clous, au nombre de 80 (auxquels il faut ajouter huit tiges sans tête). Presque tous sont à tête rectangulaire allongée et étroite. Seuls, deux d'entre eux sont dotés d'une tête plate circulaire, peu commune à cette époque: il est possible qu'ils aient eu, en plus de leur rôle de fixation, une fonction décorative. Comme le montre le graphique de dimensions (fig. 13), ces clous sont de petite taille, leur tige étant généralement grêle (à deux exceptions près). La distribution des longueurs adopte une courbe bimodale qui fait bien ressortir deux standards: l'un autour de 5 à 6 cm, l'autre autour de 10 cm. Cette dernière série de classes est néanmoins beaucoup moins représentée que la précédente et on observe qu'aucun clou n'atteint 14 cm de longueur. Deux conclusions semblent s'imposer. La première est

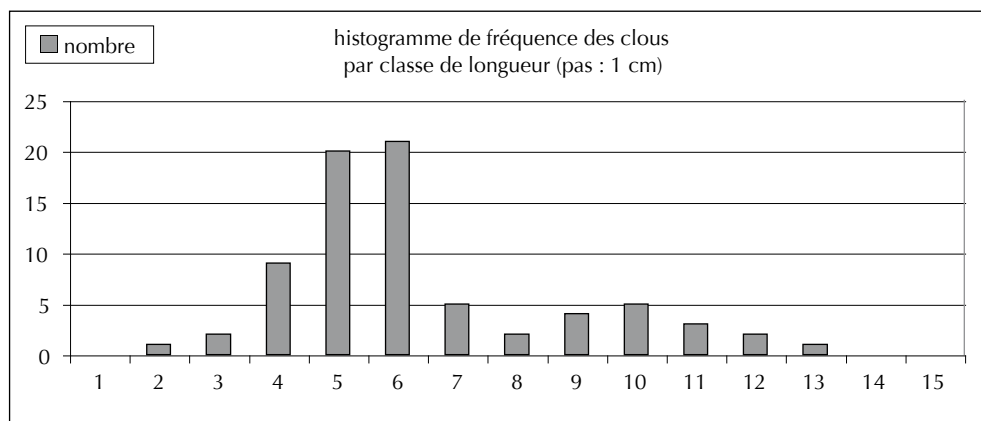


Fig. 13. Étigny, Le Brassot. Graphique des dimensions des clous.

que l'on a affaire à une production très standardisée (ce que l'observation de la morphologie des têtes rectangulaires allongées confirme largement). La seconde est que la presque totalité des clous a certainement pour fonction l'assemblage de pièces de bois liées à l'ameublement et au petit mobilier. Rares sont ceux qui, dépassant les 9 à 10 cm de long, ont pu jouer un rôle dans l'assemblage des pièces d'architecture ou d'huissierie par exemple. Il ne semble pas y avoir de véritable clou de charpente hormis, peut-être, deux gros clous non mesurables. De ce fait, on peut poser l'hypothèse selon laquelle l'architecture fait de préférence appel à l'assemblage à mi-bois, donnée qui est d'ailleurs largement généralisable à l'ensemble de La Tène D en territoire sénon, à quelques notables exceptions près dont le bâtiment principal de l'établissement de la Voie Neuve à Bazoches-lès-Bray, daté de La Tène D1 (GOUGE, SÉGUIER, 1994).

En dehors des clous, les pièces liées à l'assemblage et à l'huissierie sont rares. Tel est peut-être la fonction d'un anneau fermé de 4 cm de diamètre, à section carrée (fig. 7, n° 3), de la fosse 32, qui pourrait appartenir à cette catégorie, mais qui a également pu jouer un rôle dans l'attache d'une anse de seau. Le soulève-loquet de la fosse 33 (fig. 9, n° 4), d'un type banal à La Tène finale, fait partie, quant à lui, de l'équipement domestique.

### 2.3. Mobilier divers

Quelques objets divers proviennent des fosses. Deux jetons découpés dans des tessons de céramique de mode B et perforés pourraient être, en dépit de leur légèreté, des fusaiöles (fosses 32 et 33), alors qu'un disque de 5 cm de diamètre est découpé dans une panse d'amphore italique. Des fosses 32 et 37 proviennent des fragments de terre chauffée qui paraissent provenir d'au moins deux pesons de métier à tisser.

La fosse 37 a livré également un fragment de meule en grès. Parmi les déchets artisanaux figurent quatre scories légères liées sans doute à la forge (fosse 32). D'autres éléments paraissent devoir être mis en relation avec les aménagements domestiques : fragment de torchis façonné (bord de foyer ?) dans la fosse 32, fragments de torchis sur clayonnage (fosse 38), petits blocs de calcaire (fosse 79) et 20 kg de grès dans la fosse 37, liés à une structure de combustion.

### 3. DISCUSSION CHRONOLOGIQUE

La diversité des catégories céramiques constitue en elle-même, eu égard au contexte régional, un indice de datation basse, à savoir La Tène D2. En effet, chez les Sénon, comme chez les autres peuples de Gaule continentale, seuls les ensembles les plus tardifs, datés autour de la Guerre des Gaules, offrent un approvisionnement aussi diversifié qui témoigne de l'accélération de l'ouverture au commerce dont la Gaule interne a bénéficié après la Conquête (SÉGUIER, 1999), même si les importations méditerranéennes affluent dès la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans la Gaule du Centre-Est (BARRAL, 1999).

L'attribution à La Tène D2 se trouve confortée et précisée à La Tène D2b par trois éléments essentiels. Le premier est la coupe de type DER-A 2865 en céramique dérivée de la campanienne A. Cette forme, produite dans la basse vallée du Rhône, est bien représentée en Languedoc oriental comme en Provence occidentale. Elle est datée, aussi bien dans les stratigraphies de Lattes que dans les contextes domestiques et funéraires des Alpilles (PY *et alii*, 2001, p. 1050-1051), de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et elle semble inconnue avant 50 av. J.-C., même si elle figure dans quelques contextes datés globalement des années 75-25 (*ibid.*). On la retrouvera dans cette région à l'époque augustéenne jusqu'au changement d'ère. De

fait, la définition technologique de cette production et sa typologie engendrent une certaine confusion avec les bols à bord oblique classés au sein de la catégorie des imitations de sigillée produites dès les années 40-30 av. J.-C. dans la région lyonnaise, notamment dans l'atelier de Loyasse (GENIN *et alii*, 1996) ou à Saint-Romain-en-Gal (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ, 1986). Néanmoins, la pâte jaunâtre tendre, ainsi que l'engobe brun de l'exemplaire d'Étigny plaident plus nettement en faveur d'une origine bas-rhodanienne. Auquel cas, le vase d'Étigny serait à ce jour, et de loin, le plus septentrional connu à l'heure actuelle, cette production n'étant habituellement pas représentée au-delà de la région lyonnaise et du Forez (PY *et alii*, 2001).

L'imitation du gobelet Mayet II en céramique à paroi fine et enduit rouge va tout à fait dans le même sens, ce type de forme, qu'elle soit importée ou imitée, n'apparaissant pas en Gaule interne avant la période tardo-républicaine.

Le troisième élément est la typologie des fibules. L'exemplaire à arc coudé de la structure 38, de type Feugère 4a1a (si le porte-ardillon est plein) ou 4c1 (si le porte-ardillon est ajouré) (FEUGÈRE, 1985), est un type largement divulgué en Gaule continentale comme en Gaule méridionale à La Tène D2 ; la fibule à arc rubané de type Feugère 4a1b est également bien diffusée à La Tène D2. En tout état de cause, ces accessoires vestimentaires sont inconnus de l'horizon Nauheim et disparaissent très rapidement dès le début de la période augustéenne. Ces données confirment la datation indiquée par le reste du mobilier.

Ces indications se trouvent confortées par le rôle tout à fait mineur qui est dévolu à la céramique non tournée locale, assurant à peine 15 % de la vaisselle. Ainsi, aucun des ensembles antérieurs à La Tène D2 connus en territoire Sénon ne présente une telle configuration, en particulier dans un milieu rural où le poids des traditions culturelles offre une inertie à la généralisation de l'usage des céramiques tournées (SÉGUIER, 1999). Si les formes représentées sont d'une totale banalité, l'absence de toute jatte à profil en S ou de jarre de stockage et celle tout aussi remarquable des décors imprimés constituent autant d'indices de datation basse au sein de la séquence de La Tène finale dans le contexte régional (*ibid.*).

Le répertoire de la céramique de type Besançon conforte cette tendance : il est consacré pour moitié aux jattes à bord oblique strié, ce qui, si l'on ajoute l'absence de décor sur les pots, constitue un autre indice d'attribution à La Tène D2. Sur le plan régional, la ferme de Saint-Denis-lès-Sens (BARRAL, 1994)

et l'habitat groupé de Varennes-sur-Seine (SÉGUIER, 1999) illustrent très bien ce phénomène.

Parmi les formes de céramique tournée cuites en mode B, la présence de plusieurs bols arrondis à panse agrémentée de baguettes et à fond ombiliqué va dans le même sens, tout au moins si l'on se fie aux données du secteur de confluence Seine-Yonne (SÉGUIER, 1999). Le relatif développement des décors tracés au peigne (hachures, ondes), lié à la rareté des décors lissés, dans cette même catégorie, confirme la datation basse de la série. En effet, le décor peigné et ondé est bien représenté dans les contextes de La Tène D2 de Varennes-sur-Seine (SÉGUIER, 1999) ; plus généralement, il l'est également en Bourgogne dans des contextes datés de La Tène D2, à Avallon (BARRAL, 1994, pl. 103) ou à Alésia (*ibid.*, pl. 95) par exemple. En revanche, le décor lissé, très fréquent dans les séries régionales de La Tène D1b, semble se raréfier notablement autour de la Conquête.

La typologie des amphores s'accorde sans difficulté à la datation proposée. Comme cela est désormais acquis, la coexistence des variantes Dressel 1B et Dressel 1 à lèvre courte est une constante au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C., même dans les ensembles postérieurs à la Conquête (METZLER *et alii*, 1991). On notera d'ailleurs qu'à côté des Dressel 1B véritables, les Dressel 1 à lèvre courte d'Étigny présentent toutes une lèvre en bandeau court, les lèvres triangulaires étant totalement absentes. Toutefois, le nombre d'amphores décomptées à Étigny est relativement élevé (douze individus soit 17 % du NMI total) et s'oppose, une fois encore, au modèle théorique qui veut que le commerce des vins italiques commercialisés dans les Dressel 1 s'effondre après la Conquête au profit de celui des vins ibériques, orientaux, de Narbonnaise et des vins italiques diffusés dans les nouveaux conteneurs que sont les Dressel 2/4 (DESBAT, 1998). Ce modèle idéal, probablement en grande partie vrai puisque constaté à Lyon, s'observe dans certaines agglomérations importantes ; il ne se vérifie pourtant ni à Varennes-sur-Seine (SÉGUIER, 1996), ni à Bibracte (OLMER, 2003). D'ailleurs, force est de constater que, dans les campagnes de la Gaule du Centre et du Centre-Est, comme en Languedoc du reste, les vins italiques sont encore généralement bien représentés après la Conquête et même jusqu'à l'époque augustéenne, traduisant ainsi peut-être, au travers de l'attrait pour un produit spécifique, un certain conservatisme culturel (SÉGUIER, MALLET, 2005 ; SÉGUIER, à paraître). Cette donnée, qui ne se vérifie ni dans la région lyonnaise ni dans l'ouest de la Gaule, à l'inverse du Languedoc et de l'Auvergne, souligne l'importance des analyses régionales et micro-

	st.32	st.33	st.37	st.38	st.79	total site
Bœuf	16	18	4	12	1	51
Porc	41	36	2	17	12	108
Caprinés	29	21	4	10	15	79
Chien		2			1	3
Cerf	2	2	2	3		9
Oiseaux	10	7		1		18
Total dét.	98	86	12	43	29	268
Indét.	41	42	5	25	29	142
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>128</b>	<b>17</b>	<b>68</b>	<b>58</b>	<b>410</b>

Fig. 14. Étigny, Le Brassot. Liste des restes osseux animaux par espèce et par structure.

régionales qui, à terme, contribueront à nuancer un tableau certes valable d'un point de vue global, mais brossé à trop grands traits et perçu au travers du prisme déformant de sites singuliers comme Lyon.

Dans un tel contexte chronologique, on peut s'interroger sur l'absence de certaines productions comme la céramique à enduit lie-de-vin (tonnelets et assiettes à bord oblique), ou la céramique fumigée au répertoire inspiré de la céramique campanienne qui annonce les productions de *terra nigra*, ou encore la céramique dorée au mica. Bien que repérées à Saint-Denis-lès-Sens, ces productions sont bien représentées dans la partie occidentale du territoire sénon (vallée du Loing et région de confluence Seine-Yonne) où elles sont si communes qu'on peut les considérer comme un des traits spécifiques de cette entité culturelle (SÉGUIER, 1999). Sans anticiper sur les conclusions à tirer, on peut se demander si l'absence de ces productions, nombreuses dans la partie nord-occidentale du territoire Sénon et présentant d'évidentes affinités avec celles du val de Loire, n'est pas à mettre en relation avec la dynamique commerciale et culturelle qui a pu unir cette région avec le secteur de confluence Seine-Yonne (par l'intermédiaire de la vallée du Loing). Dans ce cas, la région de Sens se situerait en retrait par rapport à cet axe et développerait ses propres caractères. Cette observation traduirait une certaine diversité de faciès au sein du territoire sénon à La Tène D2b, sinon l'existence de *pagi* aux traditions céramiques distinctes. Ce problème reste néanmoins à analyser dans le détail, à la lumière de séries plus étoffées que celle d'Étigny.

Enfin, on retiendra comme probable que l'occupation du site ait été de courte durée, correspondant à La Tène D2b : le faible nombre des structures et le caractère modeste des rejets en sont certainement le reflet. Le site, fondé au plus tôt autour de 50 av. J.-C., est abandonné avant la période augustéenne, vers 30 av. J.-C. En effet, l'absence de certains marqueurs large-

ment divulgués dans la région à partir des années 20 à 15 av. J.-C., comme les gobelets de type Beuvray, la *terra nigra*, la sigillée de type italique et les amphores diversifiées caractéristiques de cette période, peut être jugée comme probante dans une série, certes modeste, mais tout de même forte de plus de 1000 tessons et de 69 individus au moins.

#### 4. CONSOMMATION CARNÉE ET FABRICATION DE BAGUETTES EN BOIS DE CERF (G. A.)

Si dans nombre de cas l'analyse des ossements d'animaux nous renseigne sur les différentes stratégies d'élevage et de consommation des animaux domestiques et sauvages, l'apport de l'étude archéozoologique à Étigny reste très limité. En effet, les restes fauniques ne sont pas pléthore, qui plus est très fragmentaires et parfois brûlés (fig. 14). Une part importante des restes provient de la consommation de porcs, soit environ 40 %. On notera l'absence du cheval dans un contexte qui lui réserve généralement une place non négligeable mais variable. Parmi les oiseaux, le coq est l'espèce principale.

On portera un intérêt tout particulier au cerf, dont la plupart des rejets proviennent de bois travaillés. Il s'agit de merrains fendus longitudinalement par sciage.

Les supports et l'ébauche peuvent être décrits de la manière suivante (fig. 15) :

- Structure 33 : un bois de chute gauche dont le merrain a été scié à la base (diamètre maximum 49,9 mm) ; l'andouiller basilair, entier, présente une surface très altérée, délitée (dimensions du cercle de pierrure : 77,2 mm sur 63,3 mm). Il s'agit d'une chute de débitage permettant de récupérer un tronçon de merrain (fig. 15, A).

- Structure 37 : un bois de massacre portant de profondes entailles sur le pédoncule osseux (diamè-



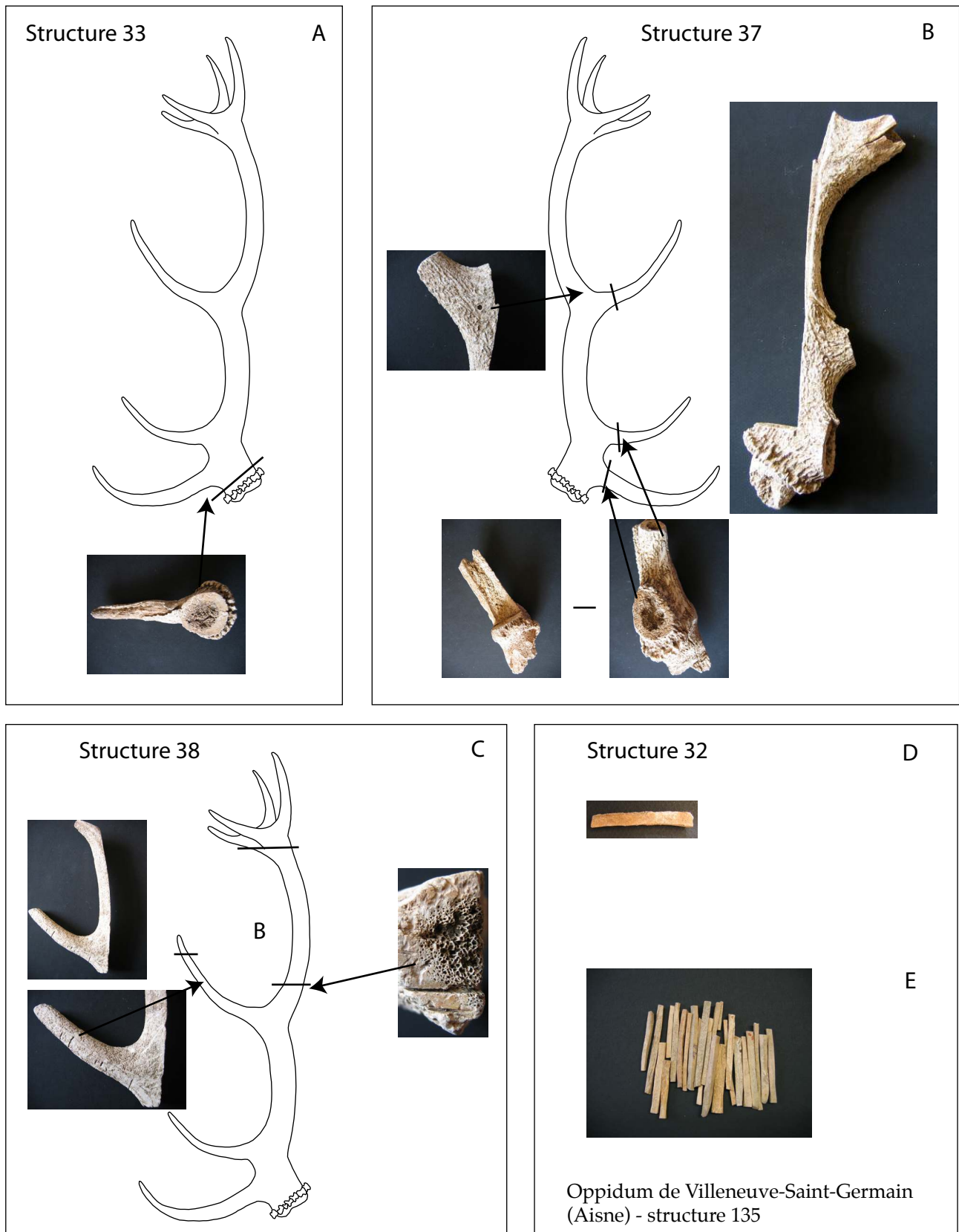


Fig. 15. Étigny, Le Brassot. Artéfacts et chaîne opératoire liés au travail du bois de cerf (infographie : G. Auxiette, INRAP).

tre du cercle de pierrure: 63,6 sur 55,6 mm) dont le merrain est divisé en deux longitudinalement sur 24 cm de long, correspondant à une chute de prélèvement d'un demi tronçon de merrain par sciage et fracturation; les andouillers basilaires et de glace ont été sciés à leur base. À la base de l'andouiller central, en face extérieure, on distingue nettement une perforation circulaire de 4 mm de diamètre dont la présence est inexplicable (à moins qu'il ne s'agisse d'un point d'ancrage pour maintenir la pièce au moment du sciage ?) (fig. 15, B).

- Structure 38: un merrain B entier d'un diamètre de 34 mm divisé par sciage en deux longitudinalement sur 26,5 cm de long; le merrain est scié à la base de l'empaumure, ainsi que l'andouiller central à sa base. La section du merrain sous la base de l'andouiller central présente aussi de profondes incisions qui ont « haché » la surface. L'andouiller central porte de profondes incisions (section en « U ») perpendiculaires à son axe et réparties sur toute sa longueur (longueur des incisions entre 0,8 et 20 mm) (fig. 15, C). Cette structure a livré une empaumure sans trace technique patente.

- Structure 32: une baguette de 4,3 cm de longueur (cassée à la fouille), de section carrée de plus ou moins 5,5 mm, brûlée (fig. 15, D).

On peut ainsi décrire la chaîne opératoire:

- acquisition de la matière première: bois de chute et bois de massacre;

- préparation du merrain par élimination des parties susceptibles d'entraver le travail de débitage des baguettes: ablation par sciage des différents andouillers et de l'empaumure; on notera que le cercle de pierrure n'est pas éliminé dans deux cas sur trois;

- prélèvement d'un bloc secondaire par sciage sur un demi tronçon de merrain en vue de l'obtention de baguettes corticales.

Ces éléments correspondent tous à des produits du débitage de baguettes en bois de cerf. Cette matière première est utilisée depuis des temps ancestraux et les baguettes sont extraites par rainurage ou entaillage. Avec l'accès aux outils en fer et aux scies en particulier, le procédé d'extraction des baguettes s'est trouvé modifié, permettant la production de baguettes en séries. La mise en évidence d'un artisanat sur bois de cerf à la Protohistoire récente est rare et confère à cette découverte un caractère exceptionnel. On peut noter la découverte ancienne d'un lot de baguettes en bois de cerf sur l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (DEBORD, 1993; AUXIETTE, 1994) sans qu'aucun élément de préparation ne vienne étayer la série (fig. 15, E).

## 5. STATUT DE L'ÉTABLISSEMENT

Les données archéologiques montrent que l'occupation du Brassot à Étigny correspond à un établissement rural: la présence de structures de conservation aériennes (bâtiment 1 au moins) et enterrées (fosse 79), classiques pour la période, constitue un argument suffisant. La nature des déchets mis au rebut dans les cinq fosses, la présence de rejets de faune consommée (dont une bonne partie a subi l'action du feu), la présence d'éléments architecturaux (torchis sur clayonnage) ou d'autres liés aux aménagements domestiques (éléments de radiers de foyers en pierre et en fragments d'amphore, bord de sole) et celle de déchets et instruments liés à des activités domestiques (meule, couteau) et artisanales ne laissent guère de doute sur ce point. Le caractère rural de l'établissement apparaît avec moins d'évidence si l'on considère l'absence d'instrument agricole, mais le contexte général de l'implantation milite néanmoins en faveur de cette hypothèse et le site d'Étigny n'est pas le seul de La Tène D à n'avoir livré aucun instrument agricole. Cet habitat voit se développer de petites activités artisanales et domestiques connexes à la production agraire: tissage (peson), filage (fusaiöles), travail du bois de cerf, petite métallurgie d'appoint dont témoignent scories et fragments de lingot... Cette installation rurale semble avoir joui d'une certaine prospérité. C'est du moins ce que suggèrent les capacités de stockage, relativement importantes (grand grenier à neuf poteaux), et, à leur façon, les importations de vins italiques, assez nombreuses et comportant des crus d'origine étrusque, donc de qualité. Ces dernières sont d'autant plus notables qu'elles interviennent dans un contexte de décrue du commerce des vins tyrrhéniens (TCHERNIA, 1986) et dans une région, l'espace sénon, où, habituellement, ce sont les établissements de rang aristocratique qui concentrent ce type de bien de consommation (HORARD-HERBIN *et alii*, 1999; SÉGUIER, à paraître). Or rien dans l'organisation du site ou dans le mobilier ne paraît renvoyer l'image d'un site de rang particulièrement élevé dans la hiérarchie des installations rurales du territoire sénon, hormis précisément la concentration de restes d'amphores Dressel 1. Par ailleurs, une bonne partie des fragments d'amphore (près de 50 %) sont brûlés, ce qui peut s'expliquer par leur incorporation dans des soles de foyers ou de fours (ce qui constitue un cas fréquent). Il y a là un paradoxe inexplicable. L'hypothèse culturelle (bris volontaire suivi d'une exposition au feu, dans le cadre d'une consommation collective ritualisée), par ailleurs sérieusement envisageable sur d'autres sites de Gaule

interne (POUX, 2004) et notamment chez les Sénons (POYETON, SÉGUIER, 1999), ne semble pas pouvoir être retenue ici en l'absence de tout élément probant (trace de concassage ou de coup de lame, etc.).

L'organisation du site semble être centrée sur le secteur sud avec ses deux constructions, dont le grenier (bâtiment 1). Paradoxalement, la fonction du bâtiment 2 est mal assurée en raison de la dimension de la construction qui a aussi bien pu être un hangar qu'un atelier ou l'ossature d'une construction plus complexe à fonction d'habitation. Néanmoins, le fait qu'une grande partie des déchets domestiques soit concentrée dans les fosses 32 et 33 incite à rechercher dans ce secteur une habitation, même si aucune trace de construction n'y subsiste. Doit-on invoquer l'existence d'une architecture de terre massive ne faisant pas intervenir des poteaux porteurs ? Ne peut-on exclure une gestion des déchets domestiques qui verraient ceux-ci rejetés loin de l'habitation pour des questions de salubrité (mais ce serait un cas tout à fait particulier dans le contexte général de la fin de l'Âge du Fer) ?

On observera aussi, et cela ne peut être le fait du hasard, que la paire de fosses 32-33 paraît constituer un symétrique à la paire 37-38 située de part et d'autre du bâtiment 2.

Ainsi, le site lui-même peut paraître assez déroutant tant son organisation est atypique en l'absence de tout élément structurant l'espace de façon claire (fossés d'enclos), ce qui témoigne d'un moindre investissement, en terme d'énergie, que dans le cas du creusement des fossés d'un enclos. En réalité, ce type d'habitat ouvert, bien que peu fréquent en Gaule tempérée à La Tène D, est connu en territoire sénon à La Tène D, le meilleur exemple de comparaison étant celui des Méchantes Terres à Grisy-sur-Seine (GOUGE, SÉGUIER, 1994), daté de La Tène D2. Sur ce site, les structures sont distribuées en deux bandes parallèles implantées en bordure de paléo-chenaux. On y observe plusieurs silos et fosses profondes ainsi qu'une série de bâtiments à quatre, six et neuf poteaux dispersés sur plus de 150 m de long, sans organisation vraiment intelligible. Ces établissements ouverts répondent-ils à une fonction spécifique ou sont-ils simplement inscrits dans la tradition des établissements ouverts de La Tène ancienne et moyenne largement répandus dans le Bassin parisien ? Rien, dans l'état actuel de la documentation disponible, ne permet de répondre à cette interrogation. On observera qu'à l'image de celui d'Étigny, le mobilier de Grisy-sur-Seine ne présente guère de caractère singulier renvoyant à la sphère aristocratique si ce n'est la présence d'une importation italique (bol Lamb. B1 en campanienne

B) et d'une fourchette en fer, instrument intimement lié au banquet. Doit-on en conclure que les habitats ouverts traduisent une hiérarchie dans l'organisation des campagnes gauloises, les situant à un rang inférieur à celui des enclos ? L'importance des importations de vins italiques, on l'a vu, semble s'opposer à une telle lecture. Dans l'état actuel des données, on doit seulement considérer que deux types d'installation rurale coexistent chez les Sénons à La Tène D, qui semblent seulement traduire divers degrés d'investissement et de formes de délimitation de la propriété foncière, mais pas des niveaux d'intégration économique significativement différents.

À Étigny, mais également à Grisy-sur-Seine, l'étiement des structures sur une bande étroite suscite néanmoins une interrogation. N'est-il pas possible d'imaginer que les structures sont alignées le long d'un chemin dont ne subsisterait aucune trace archéologique ? Dans ce cas, ces sites traduiraient une forme originale d'occupation du sol étroitement liée à la fréquentation de certains axes de circulation secondaires.

## CONCLUSIONS

En dépit de la modestie de ses vestiges, le site du Brassot à Étigny revêt un intérêt indéniable, d'abord peut-être en raison de la rareté des installations contemporaines observées dans des conditions d'intervention correctes dans la région de Sens. Dans l'état actuel des recherches sur cette région, le site d'Étigny peut même être considéré comme un élément de référence pour la période tardo-républicaine dans le Sénonais, seul contrepoint local aux importantes séries mises au jour dans la plaine d'interfluve Seine-Yonne.

L'ensemble est précisément daté par un assemblage homogène et cohérent de céramiques régionales, mais aussi grâce à la découverte d'une coupe importée appartenant à la série des imitations de campanienne A de la basse vallée du Rhône. L'étude de la céramique permet de mettre en évidence un faciès conforme à celui qui a été défini dans le secteur Seine-Yonne, avec quelques spécificités locales qui paraissent définir un faciès de la vallée de l'Yonne. Du strict point de vue céramologique (et donc économique), ce site apporte de précieuses informations sur les relations commerciales à longue distance en Bourgogne occidentale. L'imitation de campanienne et le gobelet en paroi fine inspiré de la forme Mayet II, sans équivalent au plan régional, doivent être tenus pour caractéristiques de l'horizon La Tène D2b. En outre, l'ensemble d'Étigny permet de souligner la vigueur des importations de

vins italiques à une période où celles-ci sont réputées périliter.

Le statut et l'organisation du site sont sujets à discussion, même s'il est évident que l'on est en présence d'un établissement rural ouvert dont l'organisation selon un schéma linéaire, pour originale qu'elle soit, ne constitue pas un *unicum* dans le contexte régional.

En dépit d'évidents signes de prospérité (vins italiques), l'habitat du Brassot ne connaît qu'une durée d'occupation éphémère, de l'ordre d'une génération, puisque fondé peu après la Guerre des Gaules, il est abandonné avant la période augustéenne ou au plus tard au tout début de celle-ci. Au-delà des explications conjoncturelles toujours possibles (suite de mauvaises récoltes, extinction d'un lignage...), on peut se demander si ce n'est pas la réorganisation des campa-

gnes dès le début du principat d'Auguste (redistribution foncière) qui est la cause de cet abandon brutal. Cette hypothèse est d'autant plus envisageable que l'abandon généralisé des établissements de La Tène finale semble toucher l'ensemble du territoire sénon. L'abandon à la fin de la période tardo-républicaine de l'établissement du Champ Notre-Dame à Saint-Denis-lès-Sens illustre bien ce phénomène, dont on retrouve des traces évidentes dans le secteur de confluence Seine-Yonne (SÉGUIER, 2005). En outre, on ne saurait manquer de rappeler que cette possible réorganisation des campagnes après la Conquête intervient à une période qui coïncide, sans que l'on puisse préciser dans quelles conditions, avec le possible transfert de la capitale de Cité, *Agedincum*, de l'oppidum de Ville-neuve-sur-Yonne à Sens.

## Bibliographie

- ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M. dir., 1998, *La quantification des céramiques : conditions et protocoles, Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998*, Glux-en-Glenne, 139-XVII p. (*Bibracte*, 2).
- AUGEREAU A., CREUSILLET M.-F., MEUNIER K. et alii, 2006, *Étigny, Le Brassot Est (89) : Néolithique, Bronze final, La Tène finale*, D.F.S. de sauvetage urgent, Dijon, SRA, INRAP.
- AUXIETTE G., 1994, *Mille ans d'occupation humaine, mille ans d'élevage : l'exploitation des animaux sur les sites du Bronze final à l'Augustéen dans la vallée de l'Aisne*, Thèse de Doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en Anthropologie-Ethnologie-Préhistoire, Paris.
- BARRAL Ph., 1994, *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*, Thèse de doctorat de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 3 vol.
- BARRAL Ph., 1999, « Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la céramique indigène en pays éduen, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère », in : TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. dir., *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 oct. 1996*, p. 367-385 (*Nord-Ouest Archéologie*, 9).
- BARRANDON J.-N., DHÉNIN M., FISCHER B., PRADAT B., 1993, « Le trésor de Saint-Denis-lès-Sens : le point sur une étude en cours », *Bull. de la Société Française de Numismatique*, 8, 48<sup>e</sup> année, p. 637-644.
- DEBORD J., 1993, « Les artisans gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) : structures, production, occupation du sol », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, p. 71-110.
- DELOR J.-P., 2002, *L'Yonne*, Paris, Académie des inscriptions et Belles Lettres, 2 vol., 884 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 89).
- DESBAT A., 1998, « L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule », in : *Actes du congrès de la SFECAG d'Istres, 1998*, Marseille, p. 31-35.
- DESBAT A., SAVAY-GUERRAZ H., 1986, « Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal », *Figlina*, 7, p. 91-104.
- FEUGÈRE M., 1985, *Les fibules en Gaule méridionale de la Conquête à la fin du V<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris, éd. du CNRS, 509 p. (12<sup>e</sup> suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).
- GENIN M., DESBAT A., SCHMITT A., 1986, « Les productions de l'atelier de Loyasse », *Gallia*, 53, p. 19-38.
- GOUGE P., SÉGUIER J.-M., 1994, « L'habitat rural de l'Âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) : un état des recherches », in : BUCHSENSCHUTZ O., MÉNIEL P. dir., *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France, Actes de la table ronde de Paris, 1993*, Paris, Presses de l'E.N.S., p. 45-69 (*Études d'Histoire et d'Archéologie*, IV).
- HORARD-HERBIN M.-P., MÉNIEL P., SÉGUIER J.-M., 1999, « La faune de dix établissements ruraux de la fin de l'Âge du Fer en Bassée (Seine-et-Marne) », in : BLANQUAERT G., MARION S. dir., *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale, Actes de la table ronde de Paris, 1998*, Paris, Presses de l'E.N.S., p. 181-208 (*Études d'Histoire et d'Archéologie*, VI).

- METZLER J., WARINGO R., BIS R., METZLER-ZENS N., 1991, *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, 182 p. (*Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art*, 1).
- OLMER F., 2003, *Les amphores de Bibracte - 2. Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores: catalogue: les timbres de Bibracte (1984-1998)*, Glux-en-Glenne, 375 p. (*Bibracte*, 7).
- POUX M., 2004, *L'âge du vin: rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 637 p. (*Protohistoire Européenne*, 8).
- POUX M., avec la coll. de DEMIERRE M., GARCIA M., GRATUZE B., GRUEL K., GUICHON R., NIETO-PELLETIER S., 2007, «Paire de fibules en or du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.: autour d'une découverte de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme)», *Gallia*, 64, p. 193-227.
- POYETON A. dir., 1998, *Établissements ruraux du deuxième Âge du Fer à Saint-Julien-du-Sault 'Les Boullins' (Yonne)*, Passy, Dijon, Nancy, D.F.S. (Programme d'Interventions Archéologiques dans les carrières de granulats de l'Yonne).
- POYETON A., SÉGUIER J.-M., 1999, «L'enclos rituel de la fin de l'Âge du Fer de Bois de Roselle à Balloy (Seine-et-Marne)», in: *Religions, rites et cultes en Île-de-France, Actes des journées archéologiques d'Île-de-France, 27-28 nov. 1999*, Saint-Denis, S.R.A., p. 54-63.
- PY M., ADROHER AUROUX A.-M., SANCHEZ C., 2001, *Dicocer 2: corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouille 1963-1999)*, Lattes, éd. de l'ARALO, 2 vol. (*Lattara*, 14).
- SÉGUIER J.-M., avec la coll. de LANG L., GINOUX N., CHAMBON P., DUNIKOWSKI C., PIHUIT P., 1996, *Varennés-sur-Seine (Seine-et-Marne), le Marais du Pont: occupations du Paléolithique supérieur et du Néolithique, nécropole de l'Âge du Bronze et habitat groupé de La Tène finale*, D.F.S., Opérations archéologiques et carrières de granulats en Bassée, Bazoches-lès-Bray, Saint-Denis.
- SÉGUIER J.-M., 1999, «Un aspect de la romanisation en territoire sénon: la céramique de la fin de l'Âge du Fer et du début du Haut-Empire du secteur de confluence Seine-Yonne», in: TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. dir., *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 oct. 1996*, p. p. 335-366 (*Nord-Ouest Archéologie*, 9).
- SÉGUIER J.-M., 2005, «Dynamiques d'occupation du secteur de confluence Seine-Yonne à la fin de l'Âge du Fer et à l'époque romaine», in: PETIT Ch. dir., *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'Âge du Fer à l'époque gallo-romaine, Actes de la table-ronde de Molesme, 17-18 sept. 1999*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 107-120 (*Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, 786, série *Environnement, sociétés et archéologie*, 8).
- SÉGUIER J.-M., à paraître, «La consommation des vins italiens chez les Sénon, les Meldes et les Parisii», in: OLMER F. dir., *Itinéraires des vins romains, Actes de la table ronde de Lattes, février 2007 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne)*.
- SÉGUIER J.-M., MALLET F., 2005, «Le faciès augustéen de la plaine de France d'après le mobilier des établissements de Charny et de Compans (Seine-et-Marne)», in: *Actes du congrès de la SFECAG de Blois, 2005*, p. 529-560.
- TCHERNIA A., 1986, *Le vin de l'Italie romaine: essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, École française de Rome, 410 p. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 261).
- WOIMANT G.-P., 1990, «Beauvais, les Aulnes du Canada: Viereckschanze ou enceinte quadrangulaire ? », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 27-94.